



Ville de Thiers

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

- N°47 -

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 063-216304303-20250414-250414\_47-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers  
exercice : **33**

**SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers  
présents : **29**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le  
mardi 9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et  
Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **2**

Nombre de conseillers  
absents : **2**

Etaient présents :

**OBJET :**  
**Attribution du  
groupement de  
commande relatif à  
l'achat et à la livraison  
de vêtements de travail  
et d'équipements de  
protection individuelle –  
lot 2 vêtements de  
cuisine, entretien, petite  
enfance**

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA,  
Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal  
THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa  
CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA,  
Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTJAC, Farida  
LAID, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s  
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNÉ



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 063-216304303-20250414-250414\_47-DE



C.M. 14.04.2025

- N°47 -

**ATTRIBUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIF À L'ACHAT ET À LA LIVRAISON DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE – LOT 2 VÊTEMENTS DE CUISINE, ENTRETIEN, PETITE ENFANCE**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2124-1, L.2124-2, R.2122-2, R.2124-1 et R.2185-1 ;
- Vu la délibération n°43 du 17 décembre 2024 attribuant les lots 1 et 3 et déclarant sans suite avec autorisation de relance le lot 2 du marché relatif à l'achat et à la livraison de vêtements de travail et EPI ;
- Vu la réunion de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 09 avril 2025 ;
- Considérant qu'une procédure d'appel d'offres ouvert européen a été lancée avec envoi le 07 février 2025 d'un avis d'appel public à la concurrence au BOAMP et au JOUE et la mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation centreofficialles.com pour une remise des offres au 24 mars 2025 à 12h ;
- Considérant que lors de sa séance du 09 avril 2025, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise suivante, conformément à l'analyse des offres :
  - Lot 2 - Vêtement de cuisine, entretien, petite enfance : entreprise AGUIARENSE (42300 ROANNE) ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :**

- Autorise le Maire à signer le marché suivant pour une durée pour sa première période allant de sa notification au 31 décembre 2025, puis renouvelable trois d'une durée d'un an par période :
  - Lot 2 - Vêtement de cuisine, entretien, petite enfance : entreprise AGUIARENSE (42300 ROANNE) pour un montant annuel maximum de 18 000.00 euros HT.

La secrétaire de séance,

Annie CHEVALDONNÉ

Le Maire,

Stéphane RODIER